



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 16 – octobre 2010

*Minorités linguistiques et
francophonies en perspective*

Numéro dirigé par François Charbonneau

SOMMAIRE

- François Charbonneau : *La question des minorités linguistiques aujourd'hui. L'intérêt de l'approche comparative.*
- Bernard Cerquiglini : *La langue française au défi de la diversité, par l'expérience de la minorité : le français, langue régionale de Louisiane.*
- Régis Dandoy, Giulia Sandri et Virginie Van Ingelgom : *La représentation politique des minorités linguistiques : Une analyse comparée des communautés francophone d'Italie et germanophone de Belgique.*
- Sylvio Marcus Correa : *Langue officielle, langues autochtones et allochtones au Brésil : Repères historiques et sociologiques d'un marché linguistique.*
- Manuel Meune : *Francoprovençal, français et (suisse-)allemand. L'asymétrie linguistique dans les cantons de Fribourg et du Valais.*
- Elatiana Razafimandimbimanana et Céline Peigné : *Francophonies plurilingues : vu(e)s de (nouveaux) apprenants du français à Montréal et Durban.*
- Karine Vieux-Fort et Annie Pilote : *Représentations et positionnements identitaires chez des jeunes scolarisés en anglais à Québec : explorations méthodologiques.*
- Didier Caraes : *Le silence dissonant des brittophones. Ou pourquoi les brittophones ont-ils cessé de parler leur langue maternelle à leurs enfants au sortir de la Seconde Guerre Mondiale ?*

Compte-rendu

- Fednel Alexandre : AUZAS Noémie, *Chamoiseau ou les voix de Babel. De l'imaginaire des langues*, 2009, Paris, Imago, 304 pages, ISBN : 978-2-84952-073-4.

LA QUESTION DES MINORITES LINGUISTIQUES AUJOURD'HUI. L'INTERET DE L'APPROCHE COMPARATIVE.

François Charbonneau

Ecole d'études politiques, Université d'Ottawa

La réalité des langues minoritaires semble à première vue si différente que l'idée d'aborder la question des minorités linguistiques dans une perspective comparative ne va pas nécessairement de soi. Que peuvent bien avoir en commun les francophones de l'Ontario (Canada), locuteurs d'une langue protégée par la Loi sur les langues officielles et les Bretons, locuteurs d'un idiome en perte de vitesse qui ne profite d'à peu près aucune protection étatique ? Hormis quelques grands sociolinguistes qui nous éblouissent de leur érudition, la comparaison des phénomènes linguistiques minoritaires n'est pas aussi répandue qu'elle devrait l'être. Sans doute est-ce la conséquence inévitable du fait que, au moins pour ce qui est des groupes minoritaires en Occident, ce sont souvent des chercheurs issus de ces mêmes groupes qui s'intéressent d'abord à *leur* communauté. En ce sens, on rencontre fréquemment dans les colloques des chercheurs acadiens qui font porter leurs travaux sur l'Acadie, des chercheurs catalans qui s'intéressent à la Catalogne, et ainsi de suite. Spécialiste de la réalité d'un groupe en particulier, le chercheur pourrait hésiter à s'aventurer au-delà des frontières du groupe dont il possède une connaissance intime. Ce serait une erreur, au sens où la comparaison révèle souvent que ce qui apparaît aux premiers abords comme un phénomène particulier qui ne peut s'appréhender que dans un contexte unique se produit aussi ailleurs de manière étonnamment analogue. Qu'il s'agisse du phénomène de l'assimilation, de la diglossie, de l'insécurité linguistique, des phénomènes de dispersion ou des efforts de revitalisation des langues, les locuteurs d'idiomes minoritaires vivent des réalités qui se recoupent à bien des égards. En un mot, c'est la perspective comparatiste qui nous permet de constater l'universalité de phénomènes *a priori* particuliers.

C'est parce qu'ils étaient convaincus des vertus de la mise en parallèle des phénomènes linguistiques minoritaires que les organisateurs du colloque *Vues d'ici et d'ailleurs, minorités linguistiques et francophonies en perspective* (Québec, mai 2008) ont choisi d'inviter des spécialistes des minorités linguistiques provenant d'un peu partout sur la planète à mettre en commun leur savoir sur les langues et sur les groupes de locuteurs minoritaires. Ce colloque, qui a réuni près d'une soixantaine de chercheurs, a permis une réflexion sur les singularités et sur les points de convergence « d'ici et d'ailleurs » en matière d'aménagements linguistiques. Le lecteur a sous les yeux une partie des actes de ce colloque que la revue Glottopol a

aimablement accepté d'accueillir¹. Que les collaborateurs de cette admirable revue, qui fait depuis longtemps le pari du « comparatisme » en matière de sociolinguistique, soient ici remerciés. Nous tenons en particulier à remercier Madame Clara Mortamet qui a suivi de près toutes les étapes de la production de ce numéro.

Si le lecteur doute encore de la pertinence de l'approche comparative, la lecture du présent numéro devrait y mettre fin tant abondent les points de convergences entre l'expérience des diverses minorités linguistiques. L'abandon de la langue française par les Louisianais (Bernard Cerquiglini) s'est fait pour les mêmes raisons que les Bretons qui, eux, ont cessé de transmettre leur langue à leurs enfants après la Seconde Guerre mondiale (Didier Caraès). Le prestige et l'utilité appréhendée d'une langue déterminent souvent les raisons qui militent en faveur de son adoption, comme nous l'expliquent Elatiana Razafimandimbimanana et Céline Peigné dans le cas des jeunes sud-africains, ou alors Karine Vieux-Fort et Annie Pilote dans le cas des jeunes anglophones de la ville de Québec. Et il ne s'agit que de quelques exemples des nombreux parallèles que l'on peut tracer entre les réalités de minorités linguistiques étudiées dans ce numéro.

Bernard Cerquiglini ouvre le bal par un texte qui a été écrit immédiatement après son passage au Centre d'études francophones à la *Louisiana State University* de Bâton Rouge (USA) où il a assumé pendant trois ans les fonctions de directeur. C'est donc une expérience de première main que nous livre le linguiste dont la réputation n'est plus à faire. L'auteur nous fait découvrir succinctement les étapes de l'implantation de la langue française en Louisiane, ses lieux et modes de déploiements, puis son relatif déclin dans la première moitié du 20^e siècle. Cette entrée en matière nous amène au véritable propos, soit les efforts entrepris en Louisiane depuis une quarantaine d'années pour assurer la pérennité de la langue française. Bernard Cerquiglini nous montre les difficultés intrinsèques de l'exercice, comme le choix, déchirant, du type de langue à transmettre. Doit-on privilégier la transmission d'une langue vernaculaire, difficilement compréhensible par les autres locuteurs du français, mais proche de celle déjà parlée à la maison par « les vieux », ou alors doit-on profiter de cette nouvelle donne institutionnelle (le financement public par l'État des écoles d'immersion fréquentée par une jeunesse qui, au moment de l'inscription, ne parle pas français) pour ouvrir les Louisianais sur le monde de la francophonie outre-frontière ? Pour Cerquiglini, ce qui se passe en Louisiane est important paradoxalement parce que ce qui s'y joue n'a rien de particulier. L'avenir de la francophonie se joue dans la capacité qu'elle doit avoir d'arrimer réalité particulière et aspiration universelle.

Régis Dandoy, Giulia Sandri et Virginie Van Ingelgom mettent en parallèle la réalité socio-politique et identitaire de deux minorités linguistiques jouissant d'une large autonomie, soit la minorité linguistique francophone du Val D'Aoste en Italie, et la minorité germanophone de Belgique. Ces deux communautés européennes ont un destin singulier qui invite spontanément à la comparaison. Chacune de ces communautés joui d'une relative autonomie, cependant que leur poids démographique respectif est presque marginal à l'ensemble du pays (moins de 0,6 % de la population belge dans le cas des germanophones de Belgique, une proportion trois fois plus faible dans le cas du Val d'Aoste). Comment se négocie politiquement cette autonomie ? Quels sont les choix politiques et les compromis possibles pour ces communautés statistiquement marginales ? Quelles forces internes militent en faveur d'une voie politique plutôt qu'une autre pour répondre aux besoins communautaires ? On comprendra, à la suite de la lecture de cet article, que les choix stratégiques des partis politiques communautaires divergent en grande partie en fonction du contexte, passablement différent, de l'un à l'autre de ces États européens.

¹ L'autre partie de ces actes, ceux portant spécifiquement sur la francophonie canadienne, seront publiés prochainement dans la revue *Francophonies d'Amérique*.

De l'autre côté de la planète, **Silvio Marcus de Souza Correa** nous présente une situation presque à l'exact opposé de celle qui prévaut en Belgique et en Italie. L'auteur s'intéresse à ce qu'il nomme, à la suite de Bourdieu, le marché linguistique brésilien, dans ce pays où plus de 200 langues parlées ne profitent d'aucune reconnaissance officielle et où les locuteurs de langues minorisées sont presque intégralement dépourvus de « capital linguistique ». Au Brésil nous dit Correa, le « monolinguisme est plus une idéologie qu'une réalité linguistique », avec les conséquences que l'on soupçonne pour les groupes de locuteurs des langues vernaculaires. L'auteur montre comment une certaine langue portugaise « autorisée », proche d'un idéal type européen s'est imposée et comment les autres groupes linguistiques doivent négocier, avec peu de succès, leur droit de cité. Dans le cas brésilien nous apprend Correa, la minorisation linguistique se double le plus souvent d'un rapport de force défavorable aux autres communautés, en particulier les communautés autochtones.

De retour en Europe, **Manuel Meune** s'intéresse à l'asymétrie linguistique dans les cantons de Fribourg et du Valais, cantons suisses limitrophes de la frontière linguistique romano-allemande. Le cas suisse est tout à fait intéressant : contrairement à ce qui se passe dans plusieurs pays, notamment en Belgique et au Canada, l'appartenance linguistique ne s'accompagne pas d'une aspiration nationalitaire. Et pourtant, la coexistence des langues et l'équilibre linguistique des quatre langues officiellement reconnus par la Confédération helvétique n'épuise pas la réalité sociologico-linguistique du pays. Existente aussi de nombreux dialectes non officiellement reconnus souvent en voie de disparition. C'est le cas du franco-provençal, patois aujourd'hui parlé par un nombre très restreint de locuteurs. De la même manière que plusieurs langues, patois et dialectes vernaculaires, le franco-provençal est aujourd'hui au cœur d'un débat que fait subir la modernité aux langues minorisées. Le combat qui oppose Patois et langues standard se joue sur fond de combat entre tradition et modernité.

Elatiana Razafimandimbimanana et **Céline Peigné** font porter leur contribution sur le plurilinguisme de jeunes élèves d'une école multiethnique montréalaise, et une autre dans la région de Durban en Afrique du Sud. Ils cherchent à comprendre comment ces jeunes comprennent et manœuvrent au sein de réalités linguistiques complexes. Le duo d'auteurs s'intéresse en particulier au rapport qu'entretiennent ces jeunes à la langue française, ou plutôt, *aux* langues françaises, langue officielle et commune dans le cas québécois, langue seconde jugée « non-essentielle » dans le cas sud-africain. Pourquoi les jeunes choisissent-ils d'étudier la langue française lorsque l'apprentissage de cette langue n'est pas obligatoire (français « langue autre ») ? Comment perçoivent-ils cette langue lorsqu'ils sont contraints d'en faire l'apprentissage (français « langue commune ») ? Voilà quelques questions auxquelles se sont intéressés ces auteurs dans leur recherche de terrain.

Karine Vieux-Fort et **Annie Pilote** nous livrent le fruit de leurs recherches sur une réalité assez peu étudiée jusqu'ici, celle des jeunes anglophones de la ville de Québec (Canada). Pendant longtemps, la ville de Québec, chef lieu du gouvernement anglais après la conquête anglaise du Canada, a été habitée par une population anglophone conséquente. Mais le 20^e siècle a vu la population anglophone de la ville de Québec se réduire considérablement, si bien que cette population est aujourd'hui très discrète (moins de 2 % de la population a l'anglais comme langue maternelle, et à peine 1 % le parle à la maison). Lorsque l'on pense aux Anglo-Québécois, l'on pense spontanément à Montréal, oubliant qu'il y a aussi ailleurs au Québec une minorité anglophone. On le devine, la réalité de ces jeunes anglo-québécois de la ville de Québec est passablement différente que celle de leurs compatriotes montréalais. Le plus souvent parfaitement bilingues, fréquentant l'école anglaise, mais parlant un français « québécois » indissociable de la majorité linguistique, ces jeunes anglophones, nous apprennent Vieux-Fort et Pilote, s'interrogent sur leur place dans la société québécoise et dans la « communauté » anglophone du Québec. Par une méthode originale (qui a consisté, entre autres choses, à demander aux jeunes anglophones de prendre une photo représentative pour

eux de la communauté anglophone) les auteurs montrent comment ces jeunes négocient leur appartenance à une communauté dont les frontières sont mal définies.

C'est à **Didier Caraes** que revient la tâche de conclure ce numéro et, on nous permettra le cliché, de boucler la boucle. La question que se pose Didier Caraes sous forme de témoignage est toute simple : pourquoi les brittophones ont-ils cessé de parler breton avec leurs enfants immédiatement après la Seconde Guerre mondiale ? Cette question, qui, aux premiers abords pourrait sembler ne s'adresser qu'à ceux qui ne s'intéressent qu'à la Bretagne s'est posée un peu partout sur la planète. Ce que décrit Didier Caraes pour la Bretagne, Bernard Cerquiglini l'a constaté en Louisiane : ne pas transmettre la langue minoritaire à ses enfants, c'était surtout ne pas leur transmettre les tares et stigmates qu'on lui croyait associés. Pour la génération boomers, la langue bretonne était associée à la paysannerie, au passé, aux désavantages économiques, bref, était « un handicap et une honte ». A contrario, la langue française était associée à la modernité et à l'épanouissement de l'individu. Ce qui s'est joué en Bretagne s'est joué partout où l'appartenance linguistique et culturelle à un groupe minoritaire a été synonyme de retards économiques et de désavantages culturels.

En terminant, nous tenons à remercier Kateri Létourneau, qui nous a assistés dans la préparation de ce numéro ainsi que Louise Charbonneau qui a assuré une première conformité des textes au format de la revue Glottopol. L'Association des universités canadienne, qui a financé une partie du projet de publication, Christophe Traisnel et Christiane Bernier, coorganisateurs du colloque tenu à Québec, sont tous chaleureusement remerciés.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Nathalie Bélanger (Université d'Ottawa), Robert Crépeau (Université de Montréal), Michel Doucet (Université de Moncton), Sylvia Kasparian (Université de Moncton), Nathalie Kermoal (Université de l'Alberta), Jacques Leclerc (Université Laval), Marc Lesage (Collège Glendon), Ozouf Sénamin Amedegnato (University of Calgary), Pierre Senay (Université Simon-Fraser), Eva Vetter (Université de Vienne).

Laboratoire LiDiFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425